

**UNION NATIONALE
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2024**

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 12

JEAN LÉVEILLÉE CPA inc.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGREE
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT CORPORATION



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

www.leveilleecpa.com
jean@leveilleecpa.com

Aux administrateurs de
Union Nationale

Consultation sur rendez vous
1155 boul. René-Lévesque O.
Bureau 2500
Montréal (Québec)
H3B 2K4
B: 514.522.7429
C: 514.975.7429
F: 438.289.9407

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers du parti Union Nationale (« parti »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de parti au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le Parti perçoit des produits d'adhésion et d'activités à caractère politique pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du Parti. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour l'exercice considéré en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, les apports reportés, l'actif net et les flux de trésorerie.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de parti.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de parti;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de parti à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener parti à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Original signé

Montréal
Le 20 juin 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A125492

UNION NATIONALE
RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Page 5

	2024	2023
PRODUITS		
Appariement du Directeur général des élections du Québec	62 494 \$	24 975 \$
Contributions	33 975	9 493
Adhésion	20 921	5 652
Remboursement des frais d'audit	5 749	2 012
Allocation du Directeur général des élections du Québec	<u>463</u>	<u>444</u>
	<u>123 602</u>	<u>42 576</u>
Frais d'administration		
Réménagement des dirigeants	70 000	20 900
Déplacements	29 851	2 417
Honoraires	11 498	4 024
Publicité et promotion	5 405	3 022
Frais de bureau	4 257	760
Amortissement des immobilisations corporelles	1 829	-
Télécommunications	590	769
Frais bancaires	248	483
Intérêts sur dette long terme	<u>25</u>	<u>48</u>
	<u>123 703</u>	<u>32 423</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(101) \$</u>	<u>10 153 \$</u>

UNION NATIONALE
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Page 6

	2024	2023
Solde au début	10 246 \$	93 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(101)</u>	<u>10 153</u>
Solde à la fin	<u>10 145</u> \$	<u>10 246</u> \$

UNION NATIONALE**BILAN****31 DÉCEMBRE 2024****Page 7**

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	3 661 \$	9 148 \$
Débiteurs (note 4)	<u>9 751</u>	<u>6 122</u>
	13 412	15 270
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>10 364</u>	-
	<u>23 776 \$</u>	<u>15 270 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	13 631 \$	4 024 \$
Prêt d'un particulier, à 5% d'intérêt	<u>-</u>	<u>1 000</u>
	13 631	5 024
Actifs nets		
Non affectés	<u>10 145</u>	<u>10 246</u>
	<u>23 776 \$</u>	<u>15 270 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

Original signé

Original signé

UNION NATIONALE
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Page 8

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(101) \$	10 153 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 829</u>	-
	1 728	10 153
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	<u>4 978</u>	<u>(2 068)</u>
	<u>6 706</u>	<u>8 085</u>
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(12 193)</u>	-
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	-	(1 850)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	(5 487)	6 235
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>9 148</u>	<u>2 913</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>3 661 \$</u>	<u>9 148 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statut et nature des activités

Le parti Union Nationale est un parti politique oeuvrant sur la scène provinciale. Le parti a été autorisé par le Directeur général des élections du Québec, en vertu de la Loi électorale du Québec, le 28 octobre 2020.

2. Principales méthodes comptables**Comptabilisation des produits**

Le parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits découlant des contributions et des adhésions sont enregistrés dans l'exercice où les contributions sont effectuées et confirmées par le Directeur général des élections du Québec.

L'allocation du Directeur général des élections du Québec ainsi que les autres produits sont comptabilisés lorsque le montant est raisonnablement certain et que le service est rendu.

Apports reçus en service

Un grand nombre de bénévoles consacrent de nombreuses heures par année pour aider le parti. Ces heures varient de façon significative d'une année à l'autre. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'Organisme présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers**Évaluation initiale**

Parti évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec parti qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

Parti évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créiteurs..

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, parti détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si parti détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %

3. Contributions

Au cours de l'exercice, le parti a reçu des contributions pour un montant de 33 975 \$ (9 493 \$ en 2023) provenant de 1 278 électeurs (395 en 2023).

UNION NATIONALE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2024

Page 11

4. Débiteurs

	2024	2023
Remboursement des frais d'audit à recevoir	5 749 \$	2 012 \$
Contributions à recevoir du DGEQ	3 486	4 010
Cartes préremplies	516	-
Débiteurs autres	<u>-</u>	<u>100</u>
	<u><u>9 751</u></u> \$	<u><u>6 122</u></u> \$

5. Immobilisations corporelles

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	<u>12 193</u> \$	<u>1 829</u> \$	<u>10 364</u> \$	<u>-</u> \$

6. Créditeurs

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	11 498 \$	4 024 \$
Dirigeants, sans intérêt	<u>2 133</u>	<u>-</u>
	<u><u>13 631</u></u> \$	<u><u>4 024</u></u> \$

7. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2024	2023
Débiteurs	(3 629) \$	(2 990) \$
Créditeurs	9 607	922
Prêt d'un particulier, à 5% d'intérêt	<u>(1 000)</u>	<u>-</u>
	<u><u>4 978</u></u> \$	<u><u>(2 068)</u></u> \$

8. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels parti est exposé au 31 décembre 2024 sont détaillés ci-après.

8. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que parti éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Parti est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

Union Nationale

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT

Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, bulletin B-1

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

SOURCES DE FINANCEMENT							
Entités autorisées		Parti (audité)		Instances (non auditées)		Total pour les entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Financement du directeur général des élections	Référence à la Loi électorale	Annuelles \$	Électorales \$	Annuelles \$	Électorales \$		
Allocations	Section I Art. 82, et 82.1	483,26	-	-	-	-	0,0%
Revenus d'appariement		62 494,06	-	-	-	62 494,06	50,6%
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, chap. II Art. 112		5 748,75	-	-	5 748,75	4,7%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I	-	-	-	-	-	0,0%
Montant total du financement du directeur général des élections		68 706,09	-	-	-	68 706,09	55,8%
Revenus autonomes	Tableau I	54 895,91	-	-	-	54 895,91	44,4%
Transferts des entités autorisées		-	-	-	-	-	-
Montant total du financement du parti et des instances		123 602,00	-	-	-	123 602,00	100%
Financement total		123 602,00	-	-	-	123 602,00	100%

UTILISATION DU FINANCEMENT						
Parti (audité)		Instances (non auditées)		Total pour les entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
Dépenses	Annuelle \$	Électorale \$	Annuelle \$	Électorale \$		
Administration courante	Tableau II	88 447,15	-	-	88 447,15	70,9%
Confection et diffusion de la publicité		5 405,36	-	-	5 405,36	4,3%
Recherche, collecte et analyse de données		-	-	-	-	0,0%
Coordination de l'action politique		29 850,54	-	-	29 850,54	23,9%
Transferts aux entités autorisées		-	-	-	-	-
Dépenses ayant trait aux élections		-	-	-	-	0,0%
Autres dépenses		-	-	-	-	0,0%
Total des dépenses du parti et des instances		123 703,05	-	-	123 703,05	99,2%
Dépenses totales		123 703,05	-	-	123 703,05	99,2%
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		(101,05)	-	-	(101,05)	-
Annuelles : (101,05) \$ Électorales : - \$						
Variation du financement en fonction des postes du bilan						
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	(5 487,13)	-	-	(5 487,13) \$	-4,4%
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autres que la trésorerie		(3 880,00)	-	-	(3 880,00) \$	-3,1%
Acquisition (disposition) des actifs à long terme		10 364,00	-	-	10 364,00 \$	8,3%
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme		-	-	-	- \$	0,0%
Financement total utilisé		124 699,92	-	-	124 699,92 \$	100%

Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

2025-06-25

Date

Original signé

Union Nationale
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2024

TABLEAU I : REVENUS

	Parti (exercice courant) Audité		Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES				
Avances et remboursements du directeur général des élections				
Montant : remboursement d'avances excédentaires				
Total du remboursement des dépenses électorales				
REVENUS AUTONOMES				
Contributions	33 975,08		9 493,09	
Adhésion (cartes de membres)	20 920,63		5 652,00	
Revenus d'activités de financement (revenu de compensation)				
Revenus d'activités politiques				
Revenus accessoires				
Remboursement de TPS et TVQ				
Intérêts gagnés				
Autres revenus (remboursement audité)				
Autres revenus (préciser)				
Total des revenus autonomes	54 895,91		15 145,09	
TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti				
Cession du remboursement des dépenses électorales				
Autres revenus de transferts				
Total des transferts des instances au parti				
Du parti aux instances				
Entre instances				
Total des transferts				

TABLEAU II : DÉPENSES

	Parti (exercice courant) Audité	Parti Dépenses préélectorales (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité
ADMINISTRATION COURANTE				
Salaire et charges sociales				
Direction générale et personnel d'encadrement	70 000,00		20 900,00	
Recrutement de membres et financement				
Personnel administratif et informatique				
Charges sociales				
Total partiel	70 000,00		20 900,00	
Honoraires et autres rémunérations				
Administration				
Vérification (audit)	11 497,50		4 024,13	
Juridiques				
Autres (préciser)				
Total partiel	11 497,50		4 024,13	
Locaux et frais afférents				
Loyer				
Taxes foncières et assurances				
Entretien et réparations				
Chaudage et électricité				
Amortissement des bâtiments et améliorations locatives				
Perte sur la disposition d'immobilisation				
Total partiel				
Fonctionnement				
Télécommunications	589,53		768,86	
Secrétariat et frais de bureau	4 257,95		760,09	
Location et entretien du matériel				
Frais de déplacement et de représentation				
Amortissement du mobilier et du matériel	1 828,94			
Amortissement des logiciels et sites Web				
Total partiel	8 678,42		1 528,95	
Frais financiers				
Intérêts sur emprunts	25,00		47,95	
Frais de service et d'administration	248,23		483,15	
Total partiel	273,23		531,10	
Autres (préciser)				
Total pour l'administration courante	88 447,15		26 984,18	

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)

	Parti (exercice courant) Audité	Parti Dépenses préélectorales (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité
	\$	\$	\$	\$
CONFECTION ET DIFFUSION DE LA PUBLICITÉ				
Publicité - journaux et périodiques	-	-	-	
Publicité - télévision	-	-	-	
Publicité - radio	-	-	-	
Publicité - médias sociaux et Internet	-	-	-	
Publicité - objets, écrits ou matériel publicitaire	2 555,67	-	3 022,18	
Diffusion d'un programme politique	-	-	-	
Salaires, charges sociales et honoraires professionnels	-	-	-	
Matériel promotionnel	-	-	-	
Relations publiques	-	-	-	
Autres (Salé location)	2 849,69	-	-	
Total pour la confection et la diffusion de la publicité	5 405,36		3 022,18	
RECHERCHE, COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES				
Sondages et études	-	-	-	
Constitution de banques données, modélisation et optimisation des moteurs de recherche	-	-	-	
Développement et acquisition de logiciels et sites Web	-	-	-	
Services d'appel aux électeurs(-trices)	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total pour la recherche, la collecte et l'analyse de données	-		-	
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE				
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	
Activités de financement	-	-	-	
Activités politiques	-	-	-	
Frais de participation : réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	29 850,54	-	2 416,84	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total partie	29 850,54		2 416,84	
Dépenses liées à la campagne à la direction	-	-	-	
Moins : Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-	-	
Total partie	29 850,54		2 416,84	
Total pour la coordination de l'action politique	29 850,54		2 416,84	
TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES				
Des Instances au parti	-	-	-	
Du parti aux instances	-	-	-	
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
Autres dépenses de transfert	-	-	-	
Total des transferts du parti aux instances				
Entre instances	-	-	-	
Total des transferts aux entités autorisées				
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS				
Transferts aux agent(e)s officiel(le)s	-	-	-	
Dépenses postélectorales	-	-	-	
Dépenses électorales attribuables aux agent(e)s officiel(le)s	-	-	-	
Moins : Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-	
Dépenses électorales remboursées par les agent(e)s officiel(le)s	-	-	-	
Fermature du fonds électoral	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total des dépenses ayant trait aux élections				
AUTRES DÉPENSES				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	
Amendes et pénalités	-	-	-	
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total des autres dépenses				
Total des dépenses du parti et des instances	123 703,05		32 423,20	

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	\$	\$	\$
Encaisse (échéant d'ici 3 mois)	3 880,88	9 147,81	-
Petite caisse			
Placements encaissables sur demande			
Marge(s) de crédit bancaire			
Total de la trésorerie	3 880,88	9 147,81	-
Variation de la trésorerie		(5 467,13)	-

Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé

Signature et déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle

Je, Cassandra
Prénom

Servant-Valée,
Nom

représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé

Union nationale,
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la *Loi électorale*.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la *Loi*.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la *Loi*.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la *Loi*. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la *Loi*.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Original signé

Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel

le 2025-06-20

Date

Signature et déclaration de la ou du chef de parti

Je, Jonathan

Prénom

Blanchette

Nom

chef du parti politique autorisé

Union

nationale

Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance des règles liées au financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions leur obligation de respecter les règles liées au financement.
3. J'ai pris connaissance des pratiques de sollicitation de mon parti et je juge qu'elles sont conformes à la *Loi*.
4. J'ai transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière lui permettant de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements requis sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat conformément à la *Loi*.

Original signé

Signature de la ou du chef du parti

le 2025-06-20

Date